



MESSAGE DU MAIRE

DE LA VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

Rapport sur la situation financière de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville 2012

Le rapport sur la situation financière 2012 de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville a été déposé par le maire, monsieur Claude Benjamin, lors de la séance publique régulière du conseil municipal du 19 novembre 2012, en conformité avec la Loi sur les cités et villes, article 474.1.

Voici le rapport sur la situation financière de l'année 2012, et ce, conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes.

Nous considérons, encore cette année, avoir réussi à concilier les attentes de nos citoyens avec les orientations budgétaires choisies, tant au niveau des services et des travaux qu'au niveau de nos réalisations.

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT AU 31 DÉCEMBRE 2011

Les activités financières de l'année 2011 se sont soldées par le résultat suivant :

Revenus	60 706 478 \$
Charges	57 329 457 \$
Surplus	3 377 021 \$

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS POUR LES ÉTATS FINANCIERS 2011

Les états financiers 2011 ont été vérifiés par la firme de vérificateurs externes Samson Bélair/Deloitte & Touche, s.e.n.c.r.l. mandatée par le conseil de ville. Leur rapport ne comporte aucune réserve.

L'EXERCICE FINANCIER EN COURS

En plus d'avoir établi un taux de taxe dont la croissance fut de l'ordre de 1,74 % pour la maison moyenne, nous prévoyons maintenant dégager un surplus pour l'année 2012.

Plusieurs des projets résidentiels se sont consolidés et nous avons eu l'opportunité de voir les valeurs immobilières de notre parc d'affaires croître par l'implantation d'industries importantes telles qu'Exceldor et le centre de prototypage de Bombardier, sans compter d'autres projets importants à venir sous peu.

À ce jour, 870 permis ont été émis pour une valeur de 74 155 986 \$.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI) 2012-2013-2014

Les objectifs de notre PTI pour l'année 2012 ont été réalisés en grande partie.

Les principaux projets :

Travaux de réfection :

- le boulevard Clairevue, de la rue Cadieux à la rue Deslières
- la continuité des investissements de 1 M\$ pour la réhabilitation de la chaussée
- la rue des Cèdres, de la rue des Pommiers à la rue Beaumont
- le programme de réfection de bordures et trottoirs
- la finalisation du rang des Vingt-Cinq ainsi que de la piste cyclable reliant Saint-Bruno-de-Montarville et Sainte-Julie

Autres travaux :

- branchement à l'aqueduc de l'un de nos nouveaux partenaires, soit l'Institut de recherche et de développement en agro-environnement (IRDA)
- consolidation des nouveaux secteurs résidentiels
- plantation massive au Sud 116 dans le parc linéaire
- aménagement d'un nouveau parc canin qui fait suite à l'implantation d'un nouveau poste de distribution par Hydro-Québec
- installation de la troisième sculpture à l'intersection du boulevard De Boucherville et du Grand Boulevard
- réfection de terrains sportifs aux parcs Jolliet et Rabastalière

LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2013

Notre objectif demeure encore de rendre les services auxquels la population s'attend, et ce, avec un compte de taxes qui n'augmente pas plus que l'indice des prix à la consommation.

2013 étant une année de dépôt de rôle, nous ferons en sorte de conserver une équité entre

les différentes propriétés en se basant sur la valeur de la maison moyenne.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2013-2014-2015

Nous sommes présentement à analyser les projets pour les prioriser.

Une partie de nos choix se fera par le nouveau plan d'action de notre politique familiale qui englobe en plus cette année les besoins des enfants et de nos aînés puisque la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville a été nommée Municipalité amie des enfants et deviendra sous peu Municipalité amie des aînés.

D'autres projets devraient aussi être inscrits à notre PTI, à savoir :

- revitalisation de rues existantes comme le boulevard Clairevue, le rang des Vingt et la rue Beaumont
- réfection majeure de certains édifices municipaux tels que l'hôtel de ville
- continuité des programmes de réfection de chaussée, trottoirs et bordures
- revalorisation du ruisseau du Moulin
- réfection de terrains sportifs

LISTE DES CONTRATS DE 25 000 \$ ET PLUS

Conformément à la Loi, la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ainsi que tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ ont été déposées au conseil municipal du 19 novembre 2012. Pour l'obtenir, veuillez contacter la Division des communications au 450 653-2443.

LE TRAITEMENT DES ÉLUS

La Loi sur le traitement des élus municipaux exige que les revenus des élus soient mentionnés dans le présent rapport. Ci-après, le détail des sommes versées aux élus pour l'année 2012.

Le maire,

Claude Benjamin

Monsieur Claude Benjamin, maire

Rémunération de base	55 759 \$
Allocation de dépenses	15 296 \$
Rémunération de base en tant que membre du conseil de l'agglomération de Longueuil	13 060 \$
Rémunération de la Régie Intermunicipale d'assainissement des eaux usées de Saint-Bruno-de-Montarville et de Saint-Basile-le-Grand (RIAEU)	57,00 \$ par réunion

District 1 : Madame Thérèse Hudon

Rémunération de base	18 587 \$
Allocation de dépenses	9 293 \$
Présidente (6 mois) et vice-présidente (6 mois) de la Commission de l'environnement et de l'aménagement de l'agglomération de Longueuil	540 \$ par réunion
Allocation de dépenses	270 \$ par réunion
Rémunération en tant que présidente du CA de la RIAEU	86,00 \$ par mois
	86,00 \$ par réunion
Conférence régionale des élus de Longueuil (CRÉ)	125 \$ par réunion

District 2 : Monsieur Michael O'Dowd

Rémunération de base	18 587 \$
Allocation de dépenses	9 293 \$
Membre de la Commission sur la sécurité publique de l'agglomération de Longueuil	330 \$ par réunion
Allocation de dépenses	165 \$ par réunion

District 3 : Monsieur Joël Boucher

Rémunération de base	18 587 \$
Allocation de dépenses	9 293 \$

District 4 : Madame Madeleine Constantineau-Juhos

Rémunération de base	18 587 \$
Allocation de dépenses	9 293 \$

District 5 : Monsieur Denis Arpin

Rémunération de base	18 587 \$
Rémunération de maire suppléant	5 576 \$
Membre de la Commission du budget, des finances et de l'administration de l'agglomération de Longueuil	330 \$ par réunion
Membre du CA du Réseau de transport de Longueuil (RTL)	12 000 \$
Membre du CA du RTL	175 \$ par réunion
Membre du Comité des finances du RTL	175 \$ par réunion
Président du Comité du transport du RTL	300 \$ par réunion
Allocation de dépenses (Ville de Saint-Bruno-de-Montarville, agglomération de Longueuil et RTL)	15 310 \$

District 6 : Monsieur Michel Lamarre

Rémunération de base	18 587 \$
Allocation de dépenses	9 293 \$

District 7 : Monsieur Serge Beaudoin

Rémunération de base	18 587 \$
Allocation de dépenses	9 293 \$

District 8 : Madame Michèle Archambault

Rémunération de base	18 587 \$
Allocation de dépenses	9 293 \$